



Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

Obtention du bac : non oui série : année : BT série :

Éventuellement atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2017 → 2018

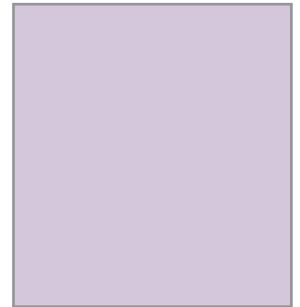
2016 → 2017

2015 → 2016

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)



Conditions générales d'inscription administrative et déroulement des épreuves Admission année scolaire 2018 - 2019

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

1 → DOSSIER D'INSCRIPTION → À envoyer jusqu'au vendredi 15 juin 2018

■ L'accès en année Post Diplôme Digital Media est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau III : BTS de communication visuelle, DNAT design graphique ou équivalent et possédant la maîtrise des logiciels graphiques. **Un justificatif de BTS communication visuelle ou équivalent** est demandé (pour les candidats étrangers la traduction française de leur diplôme). Pour les diplômés en cours, un certificat de scolarité;

■ **Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription. Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Trois enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

AUCUN COURRIER RECOMMANDÉ NE SERA ACCEPTÉ.
Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif.
Tout dossier administratif incomplet sera retourné.

2 → ORAL DE SÉLECTION → Mardi 19 juin ou mardi 26 juin 2018

ENTRETIEN DE SÉLECTION AVEC PRÉSENTATION DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS.

LA SÉLECTION EST BASÉE SUR LA CRÉATIVITÉ ET LA MOTIVATION

Les candidats, désireux d'intégrer ce cursus, sont évalués sur leurs aptitudes graphiques et leur réelle maîtrise des logiciels dédiés à la création.

L'expérience d'applications multimédia est bien entendu appréciée.

Une réelle motivation constitue le principal critère d'évaluation.

Pour les candidats admis, une formation multimédia accélérée est organisée début septembre 2018.

Résultat final sur www.epsaa.fr et affichage à l'EPSAA.